



Département de l'Essonne

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

## Mairie de Mondeville

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Procès-verbal - Séance du 5 décembre 2022

\*\*\*\*\*

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 5 décembre 2022 à 18 Heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni publiquement au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Xavier BIONNE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes Stéphanie GRENAULT, Dominique ROTTELEUR, Michelle SOULLIÉ, Chantal MAYNIÉ, MM. Vincent HERRY, Marc GUASCH, Eric GUYOT, Loïc PAVY, Daniel PESCHEUX.

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme Laetitia GOYARD.

**Absents excusés** : Mme Isabelle LACKMY, MM. Ludovic GRÉMONT, Julien KLIPFEL.

**L'ordre du jour est le suivant :**

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2022,
- 3) Décision du maire n° 2022/01 : Signature du contrat IntraMuros,
- 4) Délibérations :
  - CM2022-21 : Désignation du correspondant incendie et secours,
  - CM2022-22 : Dénomination d'une voie privée,
  - CM2022-23 : Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le CIG grande couronne.
- 5) Informations diverses de Monsieur le Maire

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à **18 heures 30**.

**A été nommée secrétaire** : Mme Stéphanie GRENAULT

**Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2022 :**

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques particulières sur le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 septembre 2022. N'ayant aucune remarque du Conseil Municipal, Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du Procès-Verbal.

VOTE : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**Décision du maire n° 2022/01** : Signature du contrat IntraMuros,

**DÉLIBÉRATION CM2022-21- Désignation d'un correspondant incendie et secours pour la commune.**

Aucun adjoint ou conseiller municipal n'étant en charge des questions de sécurité civile à la ville de Mondeville, il appartient au Conseil Municipal de désigner son correspondant incendie et secours.

Cet élu sera un interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie et de secours sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Vincent HEERY.

VOTE : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**DÉLIBÉRATION CM2022-22 : Dénomination d'une voie privée.**

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues.

Monsieur le Maire présente la proposition de dénomination de la nouvelle voie située entre le 16 bis et le 18 du chemin de la Croix Rouge, du nom de : « Impasse des oiseaux ».

VOTE : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**DÉLIBÉRATION CM2022-23 : Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le CIG grande couronne.**

Monsieur le Maire propose le renouvellement du contrat d'assurance statutaire pour la période 2023-2026.

VOTE : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

**Informations diverses de M. le Maire**

- Application d'une nouvelle numérotation des arrêtés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h04.

Le secrétaire de Séance,



Le Maire,

